



Carole DELGA  
Ancienne ministre  
Présidente

Toulouse, le 24 août 2020

**Mme Agnès MAURIN**  
**Me Pauline VAISSIERE**  
**M. David PROTHAIS**

**OBJET :** Lettre de mission – Garants de la Convention Citoyenne pour l’Occitanie

Mesdames, Monsieur,

Vous avez accepté d’être les garant.e.s d’une démarche nouvelle de participation citoyenne lancée par la Région Occitanie dans le cadre de l’élaboration de son Plan de Transformation et de Développement – Green new deal : la Convention citoyenne pour l’Occitanie.

Au nom de l’Assemblée régionale, je tiens très sincèrement à vous en remercier.

Je souhaite que soit proposé au vote des élus régionaux le 19 novembre 2020 un plan concerté et issu d’un processus participatif inédit à l’échelle locale. Il prévoit la réunion, entre le 10 septembre et le 3 octobre 2020, de 110 citoyen.ne.s tiré.e.s au sort, qui travailleront à partir d’un mandat défini par la Région et qui vous sera présenté le 28 août - lors de trois sessions, représentant 7 journées de présence active.

A l’issue de leurs travaux, la Région invitera l’ensemble des habitant.e.s d’Occitanie à s’exprimer, en octobre, sur les conclusions de la Convention au travers d’une votation, au sens de l’article 18 de la Charte régionale de la citoyenneté active.

Votre mission de garant s’étend sur l’ensemble de ce processus participatif, de la phase de tirage au sort des membres de la Convention citoyenne, jusqu’à la fin du processus de votation.

La démarche décidée le 16 juillet dernier par délibération de l’Assemblée régionale est en cela spécifique qu’il ne s’agit pas d’un débat public avec un maître d’ouvrage : les membres de la Convention représentatifs de la diversité de la population régionale forment dans un premier temps le public associé à la démarche ; l’ensemble des habitants de la région sont quant à eux pleinement associés dans un second temps par la votation. Toutefois, je souhaite que les principes généraux du rôle de garant définis par la Commission Nationale de Débat Public puissent être pris en compte au sein de la Convention : neutralité, transparence et équivalence.

Il est important que la sincérité et la qualité des délibérations issues de la démarche puissent être garanties grâce à votre mission de garant.e.s.

Vous veillerez au bon déroulement des débats : indépendance et transparence de la démarche, respect des principes concernant l'exercice du droit à l'information et à la participation, pluralité, qualité et clarté de l'information, liberté d'expression de chacun.e dans la diversité des points de vue.

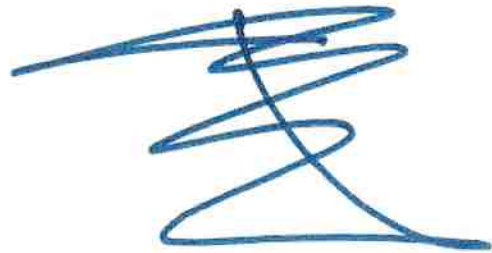
Vous pourrez assister à l'ensemble des sessions de travail de la Convention. Vous pourrez être saisis par les membres de la Convention et par tout citoyen d'Occitanie.

Vous pourrez être consultés sur la méthode et assisterez, à cet effet, aux réunions du Comité de pilotage de la démarche, où siègent trois personnalités qualifiées, trois agents de l'institution régionale, ainsi que trois citoyens membres de la convention (à partir de la première session durant laquelle un tirage au sort aura lieu).

Les rapports que vous rédigerez aux différents stades de la démarche seront rendus publics et publiés sur le site de la Convention.

Pour votre mission, vous aurez accès en toute transparence aux documents et informations relatifs à l'organisation de la Convention citoyenne pour l'Occitanie et à la votation qui suivra.

Vous remerciant à nouveau pour le temps que vous consacrerez à votre mission, je vous prie de croire, Mesdames, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

**Carole DELGA**